

100km de la Somme

—

Consignes aux suiveurs

—

Les suiveurs en vélo ne sont autorisés que sur **la seule l'épreuve des 100km de la Somme, sous peine de disqualification du coureur d'une autre épreuve.**

Aucun suiveur n'est accepté avant le 21ème kilomètre, de par l'étroitesse du chemin de halage. Le point de rencontre est fixé au même endroit que le départ de l'épreuve.

À tout instant, après le 21ème kilomètre, un seul suiveur est autorisé par coureur. Il n'a pas besoin d'être inscrit ni identifié auprès l'organisation. Plusieurs suiveurs peuvent se relayer sur l'épreuve, à condition de se relayer sur le même vélo, et de ne pas suivre avec un autre vélo sur le parcours.

Les vélos et les vélos à assistance électrique sont autorisés, tout autre véhicule est interdit.

Ravitaillements

Sur le vélo, sera attaché en permanence le dossard barré livré dans l'enveloppe d'engagement. Ce dossard suiveur lui donne accès aux ravitaillements de l'organisation.

Le suiveur en vélo doit se trouver derrière le coureur, il est interdit d'abriter le coureur. Le suiveur peut anticiper un ravitaillement en prenant occasionnellement une avance nette sur son coureur.

Sécurité

Il est fortement conseillé à chaque suiveur de se munir d'un téléphone portable. En cas d'accident ou de malaise ou de blessure de son coureur ou d'un autre coureur, il appartient au suiveur d'alerter immédiatement le dispositif de secours mis en place pour la manifestation en appelant le

03 22 80 13 80 (PC croix-rouge).

Un suiveur ne doit en aucun cas gêner un autre coureur du 100km ou des autres épreuves qu'il peut être amené à croiser.

Arrivée

Si ils le souhaitent, le coureur et le suiveur peuvent franchir ensemble la ligne d'arrivée. Dans ce cas, le suiveur en vélo observera une grande prudence pour les personnes présentes dans le sas d'arrivée. Il mettra rapidement et prudemment son vélo de côté.

Propreté du parcours

Chaque suiveur se munira d'un sac poubelle fourni à l'engagement afin de récolter les déchets de son coureur et d'autres déchets qu'il pourrait être amené à remarquer sur le parcours. La contribution de chacun à la propreté du parcours est un engagement qui permettra la pérennisation de la manifestation. Merci.

Petit-déjeuner du suiveur

En attendant le retour de son coureur au vingtième kilomètre, le suiveur peut profiter d'un petit-déjeuner sur le site de départ. Celui-ci est à commander lors de l'inscription au tarif de 10€.

Tee-shirt de la manifestation

Le coureur peut aussi commander un tee-shirt pour son suiveur lors de son inscription.